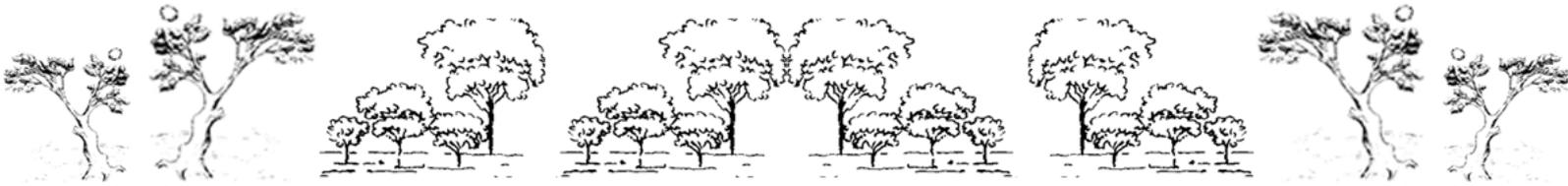


# LE COTEAU DE VITRY

n° 12 - Mars 2006



Association Bien Vivre sur le Coteau

e- mail [bienvivresurlecoteau@yahoo.fr](mailto:bienvivresurlecoteau@yahoo.fr); site internet <http://bvsc.free.fr>

## Le PLU suite mais pas fin...

*Petit rappel... L'avant projet du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a fait l'objet d'une enquête publique, nous vous en avons informé. Vous avez d'ailleurs été nombreux à signifier votre refus du PLU dans le registre de l'enquête et à manifester avec l'association le 26 novembre 2005\*. Merci et bravo pour votre implication qui a payé car...*

### ● Le rapport officiel du Commissaire enquêteur\* préconise deux points positifs :

- Limitation de la hauteur des constructions à R+2 (Rez de chaussée + 2 étages) c'est-à-dire à 10 mètres // le PLU prévoyait R+3.
- Le COS\* (Coefficient d'occupation des sols) en augmentation à 0.7 contre 0.8 prévu par le PLU.

*Rappelons qu'aujourd'hui le C.O.S. est à 0,5 ou 0,6 selon les endroits et que toute la zone NA qui est non aménageable le deviendra, ce qui implique déjà une forte densification...*

● **Monsieur le Maire s'est engagé publiquement** lors des Assemblées Générales du quartier les 28 et 29 janvier 2006 à **demander au Conseil Municipal de suivre les recommandations du Commissaire enquêteur.**

● L'association a reçu une **réponse officielle\*** de la municipalité à ses propositions concernant le quartier. **Monsieur Leprêtre, adjoint au maire chargé de l'urbanisme**, se montre sensible à nos demandes et s'engage à informer les habitants des futurs projets pour en débattre publiquement.

*Espérons que ces promesses seront tenues, contrairement à ce qui s'est produit pour l'élaboration du projet de PLU. Pour l'instant, les propositions concrètes continuent de s'éloigner de nos objectifs.*

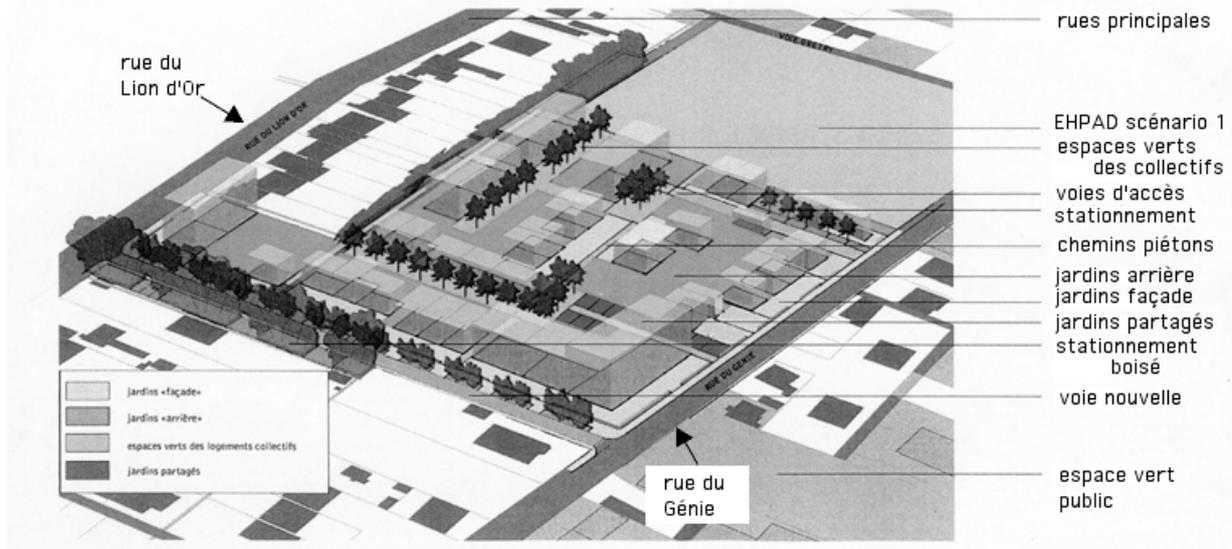
Nous citons ici les points essentiels de son courrier :

- la préservation de l'existant (sentes, caractère pavillonnaire, ...)
- l'absence de création de voie traversante reliant la RN 305 à la RN7
- l'aménagement de cheminements piétons
- la nécessité d'équipements publics et de petits commerces
- la prise en compte des nouvelles contraintes de développement durable
- l'absence de modification de voirie sans concertation avec l'ensemble des riverains

\* Vous pouvez retrouver l'information en détail sur le site [bvsc.free.fr](http://bvsc.free.fr)

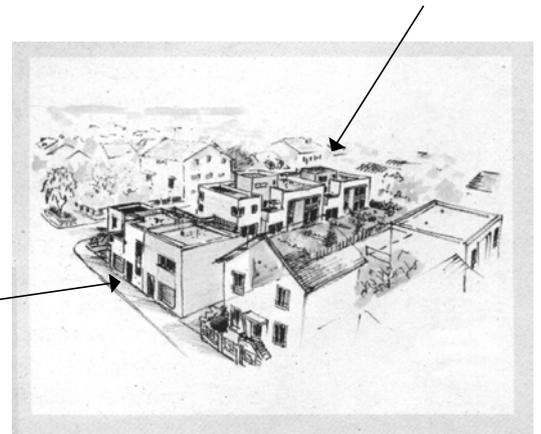
- le projet de cité-jardins aux critères de haute qualité environnementale et architecturale et la déclinaison de différentes thématiques paysagères, d'espaces verts publics et privés, jardins « sauvages », familiaux, prairies de jeux...

*A la lecture, cela semble une évolution positive mais dans les faits, nous n'avons aucune visibilité. Aussi nous demandons immédiatement et publiquement des explications sur le projet d'habitat entre le Lion d'or et Berlioz. Le quartier va être transformé, 200 nouveaux logements principalement en petit collectif et après 400 ! 800 !... dans l'ex zone NA, la liberté est donnée à la spéculation des promoteurs... l'atmosphère du quartier changera, fini la verdure à côté de Paris et combien de voitures ?... faites le calcul, 2 par logement !...*



Projet des constructions entre la rue du Lion d'Or et la rue du Génie:  
le plan du (des) mauvais plan(s).

*On peut également rester sceptique au vu des futures maisons de ville qui se construiront très bientôt à l'angle de la rue des Malassis et du Lion d'Or (ndc)*



*Un immeuble de 55 logements va bientôt être construit rue Emile Zola, une autre construction, de 27 logements, se prépare rue Jules Lagaisse.*

- Il reste donc une véritable incertitude concernant le nombre de logements à construire dans différents endroits du quartier et l'impact sur notre environnement (circulation, pollution...)
- Nos demandes de « **densification raisonnable** » ont été soutenues par les élus municipaux des partis LCR, PS, les Verts et Vitry Renouveau. Mais on aurait aimé de leur part plus de fermeté sur les points cruciaux (COS, voirie, rejet du prolongement de Beethoven...)

## Prochaine date du Conseil Municipal le 17 mai à 20h45 Vote du PLU définitif



Nous vous appelons à assister à ce conseil municipal

**Restons mobilisés, suivons l'actualité car...  
tout n'est pas gagné !**

**L'avenir de notre quartier n'est pas garanti !  
Après le vote du PLU la phase d'aménagement  
proprement dite va démarrer : le manque de  
transparence nous incite à la vigilance !**

- Le projet Beethoven est toujours maintenu (élargissement et prolongement).  
Extrait de la lettre de Mr Leprêtre\* :

“ Il est rappelé qu'aucune voie traversante nouvelle, de lien direct entre la RN 7 et la RN 305 ne sera créée, je m'y engage personnellement.

**Pour tout projet de modification de voirie, une concertation avec l'ensemble des riverains sera organisée préalablement selon la méthode éprouvée par la municipalité sur l'ensemble du territoire communal**

Sur la question du prolongement de la rue Beethoven: cette voie est hors du périmètre d'aménagement, et qu'à ce titre, il ne constitue pas un préalable à l'urbanisation des secteurs 1 & 2 du Coteau. Un phasage d'aménagement progressif des voies sera étudié pour un meilleur fonctionnement global.

Comme pour tout projet de voirie, je le répète à nouveau, cela fera l'objet d'une concertation préalable avec les riverains. ”

- Et la voie Pergolèse, au coeur du quartier, est à l'abandon entre Offenbach et Génie. La mairie laisse-t-elle pourrir la situation comme elle l'a fait si souvent précédemment pour ensuite proposer un mail au cordeau qui ne sera pas du tout dans l'esprit des sentes actuelles. Nous demandons que la voie Pergolèse soit coupée par son milieu à la circulation automobile, pour être réservée aux piétons et aux riverains. Il faut faire cesser ce transit automobile: Tout au long de la journée et plus particulièrement aux heures d'école et de travail, un nombre impressionnant de voitures l'emprunte. La cohabitation entre piétons et quelques rares riverains automobiles peut se faire sans aucun élargissement.



## ASSOCIATION BIEN VIVRE SUR LE COTEAU Bulletin d'adhésion - 2006

NOM, PRÉNOM .....

Adresse.....

Mail..... Téléphone .....

Adhésion 10 euros par an

Merci d'adresser votre chèque et votre bulletin d'adhésion à l'ordre de « Association Bien vivre sur le Coteau » et de les retourner au : 12 rue Verdi 94 400 VITRY/SEINE  
e-mail [bienvivresurlecoteau@yahoo.fr](mailto:bienvivresurlecoteau@yahoo.fr); site internet <http://bvsc.free.fr>

Trois autres associations se battent pour préserver la qualité de vie dans leur quartier :

- Les amis du sentier Tissebarbe (<http://lesamisdusentier.cherz-alice.fr>, [lesamisdusentier@tiscali.fr](mailto:lesamisdusentier@tiscali.fr))
- Port à l'Anglais
- Moulin Vert

## ***LE SENTIER DES ARTS***

Saisissons la chance de l'arrivée du MAC/VAL à Vitry pour faire connaître et défendre notre quartier.

« *Les arts, c'est dans notre nature* »

### *Pourquoi ?*

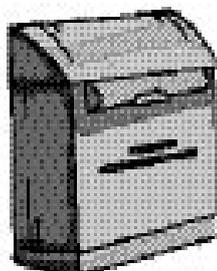
- ✗ Permettre aux gens de découvrir ou redécouvrir le Coteau à pied
- ✗ Mettre en valeur sa spécificité (sentes, vues, nature préservée...)
- ✗ Faire connaître pour protéger
- ✗ Ouvrir des ateliers d'artistes tout près du musée



J. SECAL

### *Comment ?*

- ✗ Flécher un parcours comme un sentier de grande randonnée (GR) : Le Sentier des Arts partirait du métro Paul Vaillant Couturier pour une balade alliant nature et culture jusqu'à l'arrivée au musée.



### **Tout est à créer :**

Une boîte à idées concernant ce parcours est ouverte  
10b, voie André Messager ,  
bienvivresurlecoteau@yahoo.fr



Toutes vos suggestions sont les bienvenues (animations ponctuelles, exposition d'œuvres d'arts dans les jardins, parcours ludique...)

### **Artistes signalez-vous !**

Envoyez-nous l'adresse de votre atelier pour que nous puissions établir une carte des lieux artistiques du quartier et limitrophe. Faites circuler l'information. Participez nombreux, il y a tout à gagner !



### ***Nous préparons aussi...***

La **fête du Printemps** habituelle avec troc de plantes, le **29 avril à 17 h** sur le terrain de pétanque à l'angle de la rue du Génie et de la rue Mozart

La grande **fête du quartier** en juin avec la brocante, en musique...